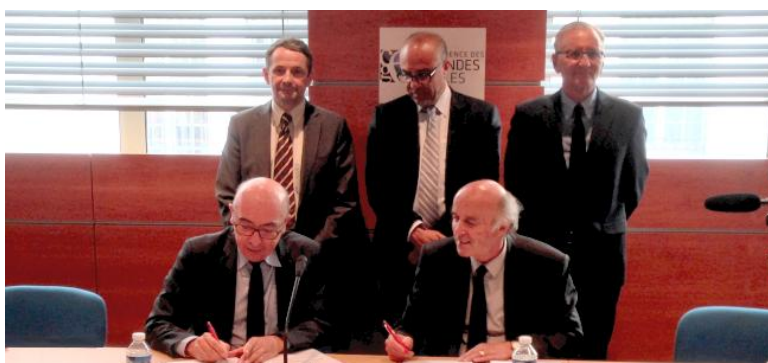


Hcéres et AUF partenaires

Publié le 26 Juillet 2016

Le 12 juillet 2016, le Hcéres et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ont signé une convention-cadre de partenariat, en présence de Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et André Vallini, secrétaire d'État chargé du Développement et de la Francophonie.



Le 12 juillet 2016, le Hcéres et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ont signé une convention-cadre de partenariat, en présence de Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et André Vallini, secrétaire d'État chargé du Développement et de la Francophonie.

Par la signature de cette convention-cadre, le Hcéres et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) conviennent de promouvoir leur coopération dans le domaine de l'évaluation des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche francophones, plus particulièrement au travers:

- d'échanges d'experts,
- de conduite d'évaluations communes,
- de formation aux processus et aux outils de l'évaluation,
- de partage d'information, notamment sur la cartographie des établissements et des formations universitaires francophones,
- d'aide à la création et au renforcement de dispositifs d'assurance qualité et d'accréditation dans les pays francophones en développement,
- du développement du réseau francophone d'organismes d'assurance qualité.

Télécharger

Convention cadre de partenariat entre le Hcéres et l'AUF (/sites/default/files/media/downloads/convention-AUF.pdf)
(1.9 Mo) - PDF

 **Télécharger** (/sites/default/files/media/downloads/convention-AUF.pdf)